

**Nombre de membres  
en exercice:** 11**Séance du lundi 16 novembre 2020**

L'an deux mille vingt et le seize novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 05 novembre 2020, s'est réunie sous la présidence de Dominique LEGRESY.

**Présents :** 10**Votants :** 10

**Sont présents:** Patrick ALLEGUEDE, Bernard CAISSO, Sylvie CHIMINELLO, Thomas COUCHET, Marie-Claire DELMAS, Yasmine HEGOT, Sabrina KISS, Dominique LEGRESY, Olivier QUERCY, Hervé VALETTE

**Représentés:****Excuses:** Béatrice JACQUET**Absents:****Secrétaire de séance:** Sylvie CHIMINELLO**Objet: Vote de réajustement des comptes - corn - 2020\_079**

Le Maire **expose** au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-11.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir **délibéré**, vote à **l'unanimité** en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CORN, les jour, mois et an que dessus.

**Objet: Création d'un agent poste d'agent technique en milieu rural - 2020\_081**

Monsieur le Maire **expose** que Madame Légrésy Cécile a démissionné de son poste d'agent communal, par conséquent son poste n'existe plus. Ce qui implique qu'il est impossible d'embaucher quelqu'un pour la remplacer. La seule solution pour embaucher de nouveau un employé communal est de créer un poste d'agent technique en milieu rural.

Après étude des besoins en terme de travaux à réaliser et de l'enveloppe budgétaire disponible pour le financement de ce poste, Monsieur le Maire propose de créer un poste d'agent technique en milieu rural à hauteur de 20 heures semaine annualisées .

Le conseil après en avoir **délibéré**, décide à **l'unanimité** de créer un poste d'agent technique en milieu rural à hauteur de 20 heures semaines annualisées, et autorise le maire à procéder à toutes les démarches nécessaires pour créer ce poste et réaliser le recrutement.

## **Objet: Les travaux au lavoir et lac de Cornillou - 2020\_082**

Monsieur le Maire **expose** que des travaux sont nécessaire afin de remettre en état le mur d'enceinte du lavoir et les pierres supérieures du pourtour de Lac .

Le montant des travaux s'éleve à 6820 euros.

Le Grand Figeac au titre du petit patrimoine verse un subvention à hauteur de 3000 euros. Le reste à charge pour la comune est 3820 euros.

Monsieur le Maire propose  
de valider ce plan de financement ,  
de l'autoriser à faire le nécessaire afin de réaliser les travaux et de percevoir la subvention du Grand Figeac

Le conseil après en avoir **délibéré**, valide à **l'unanimité** le plan de financement suivant:

Subvention du Grand Figeac 3000 euros

Commune de CORN                    3820 euros

Pour un total de                    6820euros

et autorise le maire à faire toutes les démarches nécessaire à la réalisation des travaux et à la perception de la subvention du Grand Figeac.

## **Objet: Bibliothèque: - 2020\_083**

Monsieur le Maire **expose** qu'après plus de 10 ans à tenter de faire vivre la bibliothèque de la commune qui bénéficie d'ouvrages venant de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) et d'un fond communal, celle-ci ne trouve pas son public. Après un échange avec Michel Labanhie qui oeuvre aujourd'hui pour garder le lieu ouvert, nous devons nous rendre à l'évidence, qu' il n'y a aucune visite, ni sollicitation. Monsieur le Maire regrette cet état de fait mais il parait déraisonnable d'immobiliser des ouvrages de la BDP alors que personne ne vient les emprunter.

Il propose donc de dénoncer la convention qui la lie la commune à la BDP et de leur demander de venir chercher leurs ouvrages.

Le conseil après en avoir **délibéré**, décide à **l'unanimité** de dénoncer la convention qui lie la commune à la BDP et autorise le Maire a entreprendre toutes les fomalités nécessaire à l'arrêt de cette collaboration.

### Questions diverses

Monsieur le Maire propose de participer à divers comité de pilotage en qualité de représentant du secteur ouest:

Madame Chiminello est volontaire pour participer au contrat local de santé,

Monsieur Caisso est volontaire pour participer aux Aides à la Forêt

Monsieur le Maire est volontaire sur le Plui, convention territoriale globale, et pour la CLECT,

Le conseil communautaire doit valider ces candidatures.

Madame Kiss fait part de ses recherches concernant le colombarium et le jardin du souvenir.

Mesdames Delmas et Jacquet font par de leur travail concernant la salle fêtes (fiche état des lieux, réflexion sur le ménage.....).

Messieurs Alléguède et Couchet font état de leur recherche pour l'achat d'un nouvel ordinateur pour le poste de secrétariat.

Madame Hégot informe le conseil sur les achats effectués pour l'amménagement des archives et le couloir d'accueil.

Madame Chiminello fait part de l'avancée de la prise charge de la campagne de stérilisation des chats au cimetière.

Monsieur le Maire informe le conseil que des courriers vont être adressés à Mr BAIGL pour qu'il procède au débroussaillage de sa parcelle sise derrière la mairie et un à Madame Lacaze car le mur de soutement de son terrain derrière la mairie montre des signes de faiblesse.

Monsieur le maire le conseil que Monsieur Bernard Caisso est responsable de la distribution des informations aux habitants et Madame Jacquet l'aidera dans sa tâche.

Monsieur le Maire informe le conseil avoir reçu un courrier de la part des représentants des parents d'élève d'Assier signifiant leurs inquiétudes des conséquences sur les enfants du port du masque pour les enfants en âge primaire les amenant en exprimant leur opposition à cette obligation.

Monsieur le Maire et Monsieur Quercy font part de leur travail concernant la voirie.

Fin 23h30